

**COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE ST-FERDINAND (CDPE)**  
375, rue Principale à Saint-Ferdinand (Québec) G0N 1N0

**RÉUNION DU 18 FÉVRIER 2015**

**Présences :**

Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)  
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)  
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)  
François Gagnon, administrateur (poste n° 1)  
Richard Jourdain, administrateur (poste n° 2)  
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)  
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Claude Blier et Renée Vigneault, membres nommés d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand sans droit de vote, et Michelle Lemay, secrétaire en appui au CDPE sans droit de vote, assistent à la réunion.

**Absences motivées :**

Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)  
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand nommé d'office avec droit de vote.

**1. Ouverture de la réunion - Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La réunion est ouverte à 19 h par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la session du 14 janvier 2015
  3. Correspondance
  4. Paiement de factures
  5. Programme *AccèsLogis Québec*
  6. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien
  7. Motel industriel
  8. *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4* (Projet V4-2014-1)
  9. Fonds pour l'acceptabilité sociale et le développement durable - Éoliennes de l'Érable
  10. Soirée de reconnaissance des bénévoles de Saint-Ferdinand
  11. Assemblée générale annuelle
  12. Panneaux promotionnels de la zone industrielle
  13. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)
  14. Date de la prochaine rencontre
  15. Varia
  16. Fermeture de la session.
- 2015-10 Sur proposition de Mario Faucher  
Appuyé de Richard Jourdain  
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la session du 14 janvier 2015**

- 2015-11 Sur proposition de Richard Jourdain  
Appuyé de François Gagnon  
Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 14 janvier 2015.

**Adopté à l'unanimité**

Suivi du procès-verbal

Nous prenons connaissance de la lettre qui sera envoyée à Frédéric Gariépy en réponse aux demandes formulées lors de la dernière réunion du CDPE.

### 3. Correspondance

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

### 4. Paiement de factures

2015-12 Sur proposition de Mario Faucher  
Appuyé de Richard Jourdain  
Que le CDPE approuve le paiement des factures suivantes payables immédiatement :

- le paiement de la facture n° 1500 de Suzane Chouinard, Service de graphisme, pour la création d'un menu accordéon afin de mettre en ligne les procès-verbaux du CDPE sur le site Internet de la municipalité, sous l'onglet Promotion économique (105 \$), et pour la mise en ligne des procès-verbaux de janvier à juin 2015 (102 \$), au montant de 207 \$;
- le remboursement des frais de déplacement de Mario Gosselin du 12 janvier 2015 dans le dossier *AccèsLogis Québec*, au montant de 33,48 \$;
- la facture n° 2015-2 de Michelle Lemay, honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la réunion du 18 février du conseil d'administration du CDPE ainsi que pour la comptabilité, les tâches administratives et les recherches nécessaires au bon fonctionnement du CDPE, au montant de 500 \$;
- le remboursement des frais de déplacement de Michelle Lemay du 13 février pour la rencontre avec la comptable concernant la mission d'examen (15,30 \$) et des frais de bureau (14,60 \$), au montant de 29,90 \$.

**Adopté à l'unanimité**

Je, Mario Gosselin, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont disponibles pour le paiement de ces factures totalisant la somme de 770,38 \$.

---

Signature

Michelle Lemay nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 janvier 2015. Un chèque était en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et cinq chèques l'étaient dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

### 5. Programme *AccèsLogis Québec*

Le président du CDPE, Jean-Paul Marcoux, nous fait part de l'article de journal paru dans l'édition du 18 février 2015 du *Courrier Frontenac* intitulé *Des projets de logements sociaux menacés dans la région*, article dans lequel la directrice du GRT Beauce-Appalaches, Josée Durand, et la présidente du GRT, Marie-Klaude Paquet, expriment leurs craintes face aux conséquences des coupures du gouvernement sur les projets en cours.

Nous prenons connaissance du courriel de la FADOQ demandant de signer d'ici le 4 mars 2015 une pétition en ligne sur le site Internet de l'Assemblée nationale du Québec, intitulée *Financement du programme AccèsLogis*.

### 6. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien

Aucun nouveau développement dans ce dossier.

### 7. Motel industriel

2015-13 Sur proposition de Mario Gosselin  
Appuyé de Mario Faucher  
Que le CDPE paie les factures n°s 786 (213,58 \$) et 871 (35,07 \$) de Faucher Sport Marine inc. pour le remboursement de pièces achetées chez Gagnon Équipements & Fournitures industriels, totalisant la somme de 248,65 \$.

**Adopté à l'unanimité**

La comptable, Chantal Fortier, a informé Michelle Lemay que le montant prélevé sur le loyer de Faucher Sport Marine en prévision du paiement des taxes municipales et scolaires est taxable. Le nouveau montant de loyer sera donc de 2020,55 \$ à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015.

**8. Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4 (Projet V4-2014-1)**

Nous prenons connaissance de la lettre du 10 février 2015 des propriétaires visés par le projet V4-2014-1 demandant au CDPE de reconsidérer sa décision du 14 janvier 2015.

**9. Fonds pour l'acceptabilité sociale et le développement durable – Éoliennes de l'Érable**

Le 28 janvier, la municipalité a émis un chèque de 975,60 \$ au CDPE pour dédommager deux autres propriétaires qui habitent à proximité des éoliennes.

2015-14 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier  
Appuyée de François Gagnon  
Que le CDPE facture à la Municipalité de Saint-Ferdinand les coûts engendrés par l'achat d'un chéquier et de 600 chèques numérotés afin de verser les indemnités aux propriétaires admissibles qui habitent à proximité des éoliennes, au montant de 199,32 \$.

**Adopté à l'unanimité**

**10. Soirée de reconnaissance des bénévoles de Saint-Ferdinand**

Jean-Paul Marcoux, Mario Gosselin et Ginette Labrie Mercier, accompagnés de leurs conjoints, assisteront à la soirée de reconnaissance des bénévoles de Saint-Ferdinand qui se tiendra le jeudi 26 février. Le CDPE a choisi de souligner l'implication de Ginette Labrie Mercier.

**11. Assemblée générale annuelle**

2015-15 Sur proposition de Mario Faucher  
Appuyé de Ginette Labrie Mercier  
Que la prochaine assemblée générale annuelle du CDPE se tienne le mercredi 20 mai 2015 à 19 h 30.

**Adopté à l'unanimité**

Le 13 février 2015, les documents requis pour procéder à la mission d'examen des revenus et des dépenses du CDPE au 31 décembre 2014 et aux Déclarations de revenus des sociétés 2014 ont été remis à la comptable, Chantal Fortier, du bureau Jean Gosselin CPA de Plessisville.

**12. Panneaux promotionnels de la zone industrielle**

Une section de l'affiche collée sur le panneau situé près de la Route 165 Nord qui annonce le Parc industriel St-Ferdinand est décollée et le panneau qui était situé près de la Route 165 Sud n'est plus là. Nous convenons de demander à la graphiste, Suzane Chouinard, de nous présenter un estimé des coûts pour refaire ces deux affiches et les mettre à jour.

**13. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)**

Nous amorçons la discussion sur ce sujet.

**14. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine réunion régulière du CDPE se tiendra le mercredi 25 mars 2015 à 19 h dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

**15. Varia**

Rien de particulier n'a été soulevé.

**16. Fermeture de la session**

2015-16 Sur proposition de Richard Jourdain  
Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à  
22 h.

---

JEAN-PAUL MARCOUX  
président

---

MARIO GOSSELIN  
secrétaire-trésorier